



2021-2022

Critères à respecter pour les photos de passeport numériques

L'équipe du Programme de passeport mène actuellement un programme pilote dans le cadre duquel les demandeurs sont invités à soumettre des photos numériques. Veuillez remettre ce document à un photographe professionnel.

Veuillez vous rendre à l'adresse suivante pour obtenir de plus amples renseignements :

Canada.ca/photos-passeport-numeriques

Exigences relatives aux photos

Toutes les photos de passeport doivent être prises en personne par un **photographe professionnel** au cours des **6 mois** précédant immédiatement la date de la présentation de votre demande et respecter les exigences suivantes :

- Votre visage et vos épaules doivent apparaître **au centre** de la photo et vous devez faire complètement face à l'appareil.
- Votre expression faciale doit être neutre :
 - vos yeux doivent être ouverts et clairement visibles;
 - votre bouche doit être fermée et vous ne devez pas sourire.
- L'éclairage doit être uniforme :
 - aucune ombre ou lumière éblouissante ni aucun reflet causé par le flash de l'appareil;
 - les photos doivent être claires, nettes et bien définies;
 - les photos doivent refléter le teint naturel de la peau.
- Les photos doivent être prises sur un fond uniforme blanc ou de couleur pâle. Votre visage doit se détacher clairement du fond.

Nous **acceptons** les photos sur lesquelles vous portez :

- des lunettes, tant que vos yeux sont clairement visibles et qu'aucun reflet n'apparaît sur le verre des lunettes;
- les cheveux attachés ou détachés;
- tout chapeau ou couvrechef porté chaque jour pour un motif religieux ou médical, tant que l'ensemble de votre visage est clairement visible et qu'aucune ombre n'apparaît sur celui-ci.

Nous **n'acceptons pas** les photos :

- sur lesquelles la personne porte des lunettes de soleil ou des verres teintés (même si les yeux sont clairement visibles);
- sur lesquelles la personne a les yeux rouges ou qui ont été modifiées pour enlever les yeux rouges;
- sur lesquelles la personne porte un chapeau ou un couvrechef qui n'est pas porté chaque jour pour un motif religieux ou médical.

Détails relatifs à la photo et au photographe qui l'a prise

Vous devez, lors du téléversement de votre photo, fournir les renseignements suivants :

- le nom du studio de photographie ou du photographe;
- l'adresse du studio ou du photographe;
- la date à laquelle la photo a été prise.

Exigences à respecter pour les photos numériques

Les exigences à respecter pour les **photos numériques** ne sont **pas les mêmes** que celles qui doivent être respectées pour une photo sur pellicule.

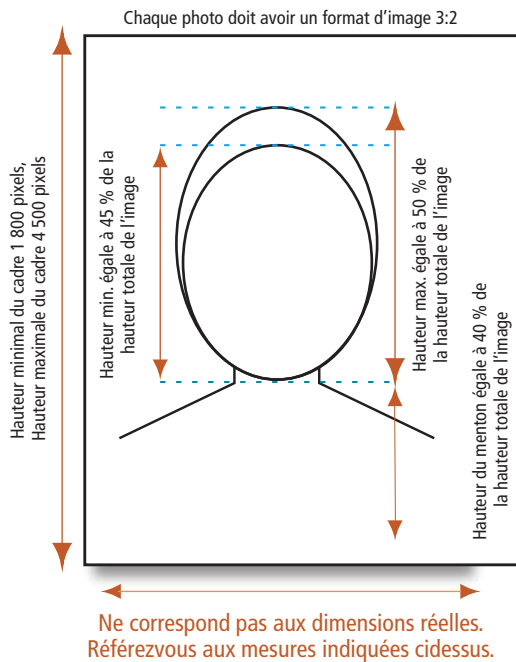
- Vous devez nous fournir vos photos, qu'elles soient en couleurs ou en noir et blanc, en format **.jpeg** ou **.jpg**.
- Le fichier correspondant à chaque photo doit avoir été **créé directement à partir de la photo originale** prise au moyen de l'appareil photo, et avoir été téléversé dans un service de partage de fichiers en ligne, enregistré sur une clé USB ou envoyé par courriel.
 - Les copies **numérisées** de photos sur pellicule **ne seront pas acceptées**.
 - Aucune **modification** (retouche, recadrage ou compression au moyen d'enregistrements répétés) d'un fichier contenant une photo n'est permise.





L'image doit respecter les exigences suivantes :

- avoir un format d'image 3:2 et avoir été prise au moyen d'un appareil photo en mode Portrait;
- mesurer au moins 1 800 pixels de haut par 1 200 pixels de large;
- mesurer au plus 4 500 pixels de haut par 3 000 pixels de large;
- avoir une taille comprise entre 200 Ko et 4 Mo;
- La partie du visage comprise entre le menton et la couronne (le sommet de la tête) doit occuper de 45 à 50 % de la photo, en hauteur.



Exemples de photos de passeport inacceptables

La taille de ces photos ne correspond pas à la taille d'une véritable photo de passeport. Elles ont seulement pour but de vous montrer les détails à vérifier avant de soumettre votre demande.

Acceptable
Bon contraste



Inacceptable
Aucun contraste



Acceptable
Bon éclairage



Inacceptable
Ombre derrière les oreilles



Acceptable
Sans verres teintés



Inacceptable
Verres teintés





Acceptable
Traits du visage non couverts



Inacceptable
Traits du visage couverts



Acceptable
Expression neutre



Inacceptable
Sourire



Conseils pour la prise d'une bonne photo de passeport

[Vidéo : Photos de passeport pour un adulte](#)

Si vous êtes en fauteuil roulant

Les photos de passeport doivent être prises sur un fond uni de couleur blanche. Si votre fauteuil roulant est muni d'un appuie-tête, ce dernier devrait être recouvert d'un tissu blanc uni. Cela permettra à vos traits et aux contours de votre visage de se détacher clairement du fond utilisé pour la photo.

Si vous portez un couvrechef ou une canule nasale

Votre couvrechef ou votre canule nasale peut apparaître sur vos photos de passeport tant et aussi longtemps que son port est justifié par un motif médical. Vos yeux **doivent** toutefois être clairement visibles. Vous devez joindre un document explicatif signé à votre demande. Il se pourrait également que nous vous demandions de nous faire parvenir une lettre signée par votre médecin.

Pourquoi ne puis-je pas sourire sur ma photo de passeport?

L'[Organisation de l'aviation civile internationale](#) recommande que les photos de passeport soient prises avec une expression neutre. Cela nous permet d'utiliser des systèmes de reconnaissance faciale pour dépister les cas de fraude. Ces systèmes électroniques vérifient l'identité d'une personne en se fondant sur les caractéristiques faciales uniques de chaque personne.

Pour obtenir des renseignements sur les autres publications d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), consultez le site www.canada.ca/publications-ircc.

Disponible sur demande en médias substitués.

Also available in English under the title: 2021-2022 Digital Passport Photo Specifications

Visitez-nous en ligne

Site Web : www.cic.gc.ca

Facebook : www.facebook.com/CitCanada

YouTube : www.YouTube.com/CitImmCanada

Twitter : [@CitImmCanada](https://twitter.com/CitImmCanada)

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, 2021

N° de catalogue Ci4-131/1-2021F-PDF

ISBN 978-0-660-40323-6

IRCC-3148-10-2021

